

## VII

Le jour avait fini... mon premier, mon dernier jour! La nuit tomba sur la terre, le silence se fit dans la prison. Le sommeil visita ce lieu d'épreuve expiatoire; mais quel sommeil! mêlé de plaintes douloureuses, de rêveries sinistres, de songes effrayants.

La condamnée, agitée, haletante sur sa couche, se réveillait pour se plaindre et maudire. Pendant que la fièvre brûlait son corps, que la souffrance, comme un serpent, s'attachait à ses membres, ses lèvres desséchées murmuraient des paroles sans suite; les souvenirs parlaient en elle, et les remords torturaient son âme.

La nuit s'écoula et je ne songeai point à saluer le jour qui commençait. J'étais anéanti devant tant de douleurs, une pitié immense m'écrasait.

Elle était si jeune, la condamnée! Ses traits altérés conservaient cependant encore si naïve la fugitive empreinte de l'enfance! La dégradation était sur son front; mais que l'innocence avait dû y être belle!

Je me pris à aimer cette pauvre jeune fille comme une sœur, comme une pauvre fleur brisée par la tempête. J'oubliais ma tristesse pour ne songer qu'à elle, je ne pensai plus qu'elle m'avait rejetée; je résolus de lui plaire, afin de distraire sa souffrance. Pour elle, je relevai mon calice languissant, je fis une verte auréole de mon feuillage, et je m'efforçai d'être plus fraîche et plus jolie, pour charmer son dernier jour.

CLÉMENT D'ELHHE.

(A Continuer.)

## UNE LUTTE DE DESINTERESSEMENT.

Mgr. de Forbin-Janson, si connu en Canada, payait, en vertu d'une promesse verbale et à titre de bonne œuvre, une pension viagère à un homme tombé dans la misère. Après avoir joui de ce don pendant plusieurs années, le pensionnaire vint à mourir. Mgr. de Janson, ayant appris sa mort, envoya à la sœur du défunt, à titre de secours, quelques quartiers échus de la pension qui venait de s'éteindre. Cette somme arrivait bien à propos pour cette pauvre femme, que la mort de son frère laissait dans un triste embarras; toutefois, comme il existait un héritier direct, elle ne crut pas devoir s'approprier cette somme, et la lui envoya tout entière. Mais, à son tour, celui-ci refusa obstinément de la recevoir et même de la partager, prétendant qu'elle devait appartenir en totalité à sa tante, puisqu'elle avait pris le plus grand soin du défunt, son frère, et qu'elle l'avait assisté fidèlement jusqu'à son dernier soupir; enfin, que telle était aussi l'intention du donateur.

La tante persiste et ne veut pas céder. Grand débat de désintéressement et d'amitié. A la fin, on convient de s'en rapporter à la décision de Mgr. de Janson, qui met les parties d'accord, en condamnant la tante à garder la somme qu'il lui avait envoyée d'abord, et en obligeant le scrupuleux héritier à en accepter une pareille.

Ce trait rappelle la bonne foi des premiers âges, et se trouve rarement dans notre siècle d'argent et d'égoïsme.

## LE SAGE ET LE FANFARON.

« Je ne crains rien, pas même le trépas, disait un fanfaron, tout fier de son courage.  
— Moi je crains Dieu d'abord, lui répondit un sage, Puis l'homme qui ne le craint pas. »

## LA FOURMI ET LE LIMAÇON.

Un limaçon passait tout son temps à bailler. Il voit une fourmi qui fort gaiement trotte.  
« Pour éviter l'ennui, comment fais-tu, voisine? — Je prends le vrai moyen, celui de travailler. »

## PENSEES ET MAXIMES.

— Quand le luxe est universel, c'est par la simplicité qu'on se distingue.

— Ce n'est point un grand avantage d'avoir l'esprit vif, si on ne l'a pas juste. La perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite mais d'être réglée.

— Trop souvent les hommes se haïssent parce qu'ils ne se connaissent point; et s'ils échangeaient quelques paroles, l'un donnerait avec confiance la main à l'autre.

— Ayons un cœur d'enfant pour Dieu, de mère pour le prochain, de juge pour nous-même.

— Plus on avance dans la vie, plus on trouve le travail nécessaire. Il devient à la longue le plus grand des plaisirs et tient lieu de toutes les illusions qu'on a perdues.

— Le temps perdu est le plus vif regret de la vieillesse.

— Un homme ne devrait jamais avoir honte d'avouer ses torts; car faire de pareils aveux, c'est dire seulement qu'on est plus sage aujourd'hui qu'on ne l'était hier.

— L'ami le plus précieux est un bon livre.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Echo a sa place marquée dans tous les Instituts dans toutes les bibliothèques des Collèges, Pensionnats, de paroisse et autres, qui ont pour but d'encourager les saines lectures et de lutter contre la propagation des mauvais livres.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial paraît le 1er et le 15 de chaque mois, en une feuille in 4o contenant 16 pages. Il formera au bout de l'année un beau volume de près de 400 pages.

Prix de l'abonnement pour tout le Canada: \$2 par an; \$1 pour six mois; en-dehors du Canada \$2 50c par an.

L'abonnement est pour un an ou pour six mois et date du 1er Janvier et du 1er Juillet. Tout ce qui regarde la Rédaction et l'Administration doit être adressé franco à MM. les Éditeurs de l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial, Boite 450, Bureau de Poste, Montréal.

On s'abonne également au Bureau de La Minerve.

IMP. PAR DUVERNAY, FRÈRES, 10, RUE ST. VINCENT.